

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du lundi 2 septembre 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 49 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Aides au maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale** : une subvention maximale de 50.000 € est accordée à la Commune de Lourouer-Saint-Laurent pour la création d'un espace bar-restaurant-multiservices.
- **Fonds départemental de l'eau** : l'assemblée départementale a approuvé deux opérations. Une première opération, portant sur l'alimentation en eau potable, bénéficie d'une affectation de 9.458 € pour la réalisation d'une étude sur la gouvernance des ressources en eau sur la communauté de communes Champagne-Boischauts. La seconde opération concerne l'assainissement des bourgs ruraux, avec une allocation de 19.200 € pour l'extension d'un réseau d'assainissement sur la commune de Valençay.
- **Produits des amendes de police (1^{ère} tranche)** : 340.428 € répartis au profit des aménagements de sécurité de 24 communes.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - 12.000 € accordés à un médecin généraliste installé à Châtillon-sur-Indre à temps partiel, aide majorée de 12.000 € pour les visites à domicile,
 - 12.000 € accordés à un médecin généraliste installé à Saint-Maur à temps partiel, cette professionnelle de santé n'effectuera pas de visites à domicile.
 - une bourse d'un montant mensuel de 600 € est attribuée à une étudiante en kinésithérapie souhaitant s'installer dans l'Indre, pour ses 3^e, 4^e et 5^e années, soit jusqu'à sa date d'installation ou au maximum pour 36 mois.
- **Fonds d'aide pour la prévention de l'inadaptation sociale de l'enfance et de la jeunesse** : le Département renforce son engagement dans la prévention de l'inadaptation sociale et le soutien à l'insertion des jeunes et des familles en accordant des financements à plusieurs structures. L'association Addiction France recevra 54.300 € pour la Maison des Adolescents Point Accueil Écoute Jeunes, ainsi que 32.640 € pour le Point Rencontre Médiation familiale. Par ailleurs, un total de 8.500 € est octroyé et répartis aux centres sociaux de Châteauroux, incluant les centres St-Jacques, Mosaïque (Touvent), Beaulieu, St-Christophe-Vaugirard, St-Jean, et la Maison de Quartier Est, ainsi qu'au CLAS collège de St-Jacques/St-Jean. Enfin, 1.500 € sont attribués au Centre Social Part'Âges du Blanc.
- **Solidarité envers les personnes en difficulté** :
 - dans le cadre de ses missions de solidarité et en particulier de lutte contre la précarité et le soutien aux plus démunis, le Département s'engage à soutenir La Banque Alimentaire de l'Indre. Il attribue une aide de 18.000 € pour son fonctionnement et une subvention de 10.000 € pour son projet de transformation anti-gaspi, incluant l'achat d'un véhicule frigorifique en froid négatif.
 - une subvention de 13.000 € est attribuée à l'association MOB d'EMPLOI 36 pour le soutien à ses actions « mobilité » sur l'ensemble du territoire départemental pour l'année 2024.
- **Accompagner les personnes en perte d'autonomie** : 49 dossiers pour lesquels le Département accorde une subvention totale de 51.603 € dans le cadre du Fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie pour les opérations d'adaptations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, dont 32 dossiers en adaptation et 17 dossiers en accessibilité.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Conservation et restauration du patrimoine, protégé et non protégé, public et privé** : 6 opérations retenues pour un montant total de 94.804 € dont 42.000 € pour la réfection de la toiture de l'église Saint-Étienne à Martizay et 28.858 € pour la restauration de la façade de la Maison Rouge à La Châtre (2^e tranche).
- **Le Département soutient activement l'accès à la culture pour tous** : une subvention de 43.000 €, dans le cadre d'une convention, est attribuée à la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour la saison 2024/2025. Ce soutien comprend 33.000 € pour l'enseignement de la musique et de la danse ainsi que 10.000 € pour l'enseignement de l'art dramatique.

ÉDUCATION

- **Dotations de soutien à la restauration** : la Commission permanente a attribué une dotation de 3.500 € au collège Alain Fournier de Valençay pour soutenir la restauration scolaire, en reconnaissance de ses progrès dans l'atteinte des objectifs de qualité et l'approvisionnement en produits locaux.
- **Fonctionnement dans les collèges** : des dotations complémentaires ont été accordées à 8 collèges au titre du remboursement des frais liés à la promotion de la natation et à la participation des accompagnateurs aux séjours linguistiques pour un montant total de 19.363 €.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs** : 5.224 € accordés à la Commune du Levroux pour la construction d'un local associatif et de rangement.
- **Soutien aux projets associatifs au titre du Fonds d'appui** : 6.871 € pour le financement de 3 projets sur les cantons de Châteauroux

dont 3.000 € à l'association La Berrichonne Football pour l'achat de deux tribunes et d'un chalet de réception et 2.879 € pour l'achat de matériel de musculation pour le Boxing Club Castelroussin.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92

